

## FICHE DE POSTE A PROFIL

REFERENCE		PAP2024-041-COORDO REP+ _ FORM REP+
<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Coordonnateur REP+ secteur collègè Elsa Triolet 50%</b> <b>Formateur académique éducation prioritaire (FAEP) 50%</b> Circonscription Marseille Estaque
	<b>PLACE DU POSTE</b>	<u>Coordonnateur REP+ :</u> Le poste est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire renforcé (inspecteur du premier degré, IEN Marseille Estaque et chef d'établissement, collègè Elsa Triolet).  <u>FAEP :</u> Le poste est placé sous l'autorité de la correspondante académique éducation prioritaire auprès du recteur et de l'A-Dasen des Bouches-du-Rhône. Le formateur REP+ travaille en étroite collaboration avec les co-pilotes des réseaux d'éducation prioritaire qu'il accompagne, réseaux Elsa Triolet et Henri Barnier, et avec les équipes de la circonscription qu'ils recouvrent, IEN Marseille Estaque.
	<b>CADRE GENERAL</b>	<u>Coordonnateur REP+ :</u> La fonction de coordonnateur a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collègè et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.  <u>FAEP :</u> Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 Circulaire n°2016-148 du 18-10-2016
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>MISSIONS</b>	<u>Coordonnateur REP+ :</u> Le coordonnateur est particulièrement chargé de mettre en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire, en lien avec l'IA-IPR référent.  <u>FAEP :</u> Le FAEP participe à la mise en œuvre des axes du référentiel de l'Éducation Prioritaire et de la politique académique.  Les missions sont précisées dans une lettre de mission individuelle actualisée chaque année et font l'objet d'un rapport d'activité annuel.
	<b>FONCTIONS</b>	<u>Coordonnateur REP+ :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des liaisons fonctionnelles entre les cycles (1er et 2nd degrés).</li> <li>- Accompagner les équipes d'école et de collègè.</li> <li>- Suivre et accompagner l'évaluation du projet du réseau.</li> <li>- Aider à l'organisation et l'animation pédagogique des réseaux.</li> <li>- Aider à l'organisation et au suivi des journées de formation/concertation REP+.</li> <li>- Elaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles.</li> <li>- Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire.</li> <li>- Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la Politique de la Ville.</li> <li>- Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité.</li> </ul> <u>FAEP :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer, préparer, animer et assurer le suivi d'actions de formation et d'accompagnement auprès des équipes de l'éducation prioritaire, 1er et 2nd degrés, selon les demandes émanant des copilotes des réseaux, en lien avec l'offre de formation REP+ au plan académique de formation et les axes définis à l'échelle départementale (notamment suivi des 100% réussite et des liaisons intercycles et interdegrés)</li> <li>- Mettre en œuvre des actions inscrites au plan de formation de l'éducation prioritaire et dans la politique académique des réseaux écoles-établissements.</li> <li>- Produire et partager des ressources et des expérimentations sur le site académique EP.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer aux temps de travail collectifs et aux instances dans le 1er et le 2nd degré.</li> <li>- Participer aux temps de concertation entre formateurs académiques éducation prioritaire, correspondante académique de l'éducation prioritaire, chargé de mission éducation prioritaire et enseignants chercheurs de l'INSPE.</li> <li>- Participer à des événements départementaux, académiques et interacadémiques en lien avec l'éducation prioritaire.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<p><u>Coordonnateur REP+ :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du fonctionnement du système éducatif 1er degré comme 2nd degré.</li> <li>- Capacité à travailler en équipe.</li> <li>- Capacité à coopérer avec des personnels de statuts et missions variés.</li> <li>- Savoir adopter le bon positionnement.</li> <li>- Avoir une très bonne maîtrise des outils numériques.</li> </ul> <p><u>FAEP :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expertise en pédagogie et didactique notamment sur les fondamentaux.</li> <li>- Compétences relationnelles.</li> <li>- Compétences organisationnelles.</li> <li>- Maîtrise des techniques informatiques et de communication.</li> <li>- Disponibilité attendue.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Bonne expérience en éducation prioritaire souhaitée. La détention d'un CAFIPEMF généraliste ou avec option est recommandée.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire et avis du supérieur.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.
	<b>CONTACT</b>	<a href="mailto:odile.aubert@ac-aix-marseille.fr">odile.aubert@ac-aix-marseille.fr</a> <a href="mailto:stephane.ferraioli@ac-aix-marseille.fr">stephane.ferraioli@ac-aix-marseille.fr</a> IEN Estaque : <a href="mailto:ce.0131300t@ac-aix-marseille.fr">ce.0131300t@ac-aix-marseille.fr</a>